

Référence de l'annonce : **DAC-CDD-2022-14**

Poste ouvert aux personnes en situation de handicap

POSTE

| | |
|---------------------------|--|
| Poste | Chargé de mission « Coordination Alerte » (f/h) |
| Catégorie d'emploi | Catégorie 2 |
| Emploi repère | Chargé de mission (f/h) |
| Type de contrat | CDD 3 ans de droit public à plein temps Détachement fonction publique d'Etat, Territoriale ou Hospitalière possible |
| Motif | remplacement |
| Rémunération | Selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire. |
| Prise de fonction | 1 ^{er} décembre 2022 |
| Renseignements | Sur le poste : Dr André de Caffarelli, Directeur Adjoint et Responsable de l'Unité « alerte et crise » – tél : 0667437265 Sur le recrutement : Marie-Christine Morel Chargée du recrutement et de la mobilité à la DRH – tél : 01 41 79 68 28 |

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

| | |
|----------------|---|
| Adresse | Le siège de l'agence est situé à Saint-Maurice (94). L'agence dispose d'implantations régionales auprès des agences régionales de la santé. Localisation du poste : Site de Saint-Maurice (siège) : 12 rue du Val d'Osne à Saint-Maurice (94) |
|----------------|---|

PRESENTATION DE L'AGENCE

Santé publique France est l'agence nationale de santé publique française. Etablissement public de l'Etat sous tutelle du ministre chargé de la santé créé par l'ordonnance 2016-246 du 15 avril 2016, elle intervient au service de la santé des populations. Agence scientifique et d'expertise du champ sanitaire, elle a pour missions :

- 1° L'observation épidémiologique et la surveillance de l'état de santé des populations ;
- 2° La veille sur les risques sanitaires menaçant les populations ;
- 3° La promotion de la santé et la réduction des risques pour la santé ;
- 4° Le développement de la prévention et de l'éducation pour la santé ;
- 5° La préparation et la réponse aux menaces, alertes et crises sanitaires ;
- 6° Le lancement de l'alerte sanitaire.

Santé publique France est dirigée par une directrice générale, assistée d'une directrice générale adjointe, d'une directrice scientifique et d'une directrice de cabinet. L'Agence est organisée autour de quatre conseils (Conseil d'Administration, Conseil scientifique, Comité d'Ethique et de Déontologie et Comité d'orientation et de dialogue), de directions scientifiques et transversales, et de directions assurant le support et le soutien à l'activité. L'Agence dispose d'implantations régionales (Cellules régionales) auprès des agences régionales de la santé.

Son programme de travail, arrêté par son Conseil d'administration, s'articule autour de 6 enjeux : Numérique en santé publique ; Santé environnementale et changement climatique ; Santé au travail ; Fardeau des maladies et de leurs déterminants, efficacité des interventions et retour sur investissement de la prévention ; Stratégie de prévention, marketing social et approche par populations ; Inégalités sociales, vulnérabilités territoriales.

AFFECTATION

La Direction Alerte et Crise (DAC) est chargée des missions d'alerte et de réponse aux urgences sanitaires, aux situations sanitaires exceptionnelles (SSE) et aux crises. Pour répondre à ses missions, la DAC est organisée en 3 unités :

- **L'unité de coordination de l'alerte et des crises (UCAC)** chargée de coordonner l'alerte et la réponse pour faire face à une situation sanitaire exceptionnelle (SSE) ou à une crise sanitaire. L'unité assure la gestion du point focal des alertes, et alerte, en tant que de besoin, les autorités sanitaires. Elle a également pour rôle de développer les capacités de réaction de l'agence aux situations sanitaires exceptionnelles(SSE), en termes d'anticipation, de préparation à la réponse, d'organisation opérationnelle et de valorisation de l'expérience.
- L'unité de la réserve sanitaire (URS), chargée de contribuer au renforcement du système de santé pour répondre à des situations sanitaires exceptionnelles (SSE), susceptibles de mettre en tension l'offre de soins, en ayant recours à un vivier de professionnels (majoritairement de santé) qui se sont préalablement portés volontaires pour servir en son sein. Elle constitue, à ce titre, un des éléments de réponse dont disposent les autorités en charge de la santé et s'inscrit dans le dispositif général de mobilisation des ressources sanitaires.
- L'unité de l'établissement pharmaceutique (UEP), chargée des opérations d'achat, de fabrication, d'importation, d'exportation, d'exploitation, de stockage et de distribution des médicaments et produits de santé prévus par les plans nationaux de réponse aux menaces sanitaires graves.

Au sein de cette direction, l'**UCAC** a la responsabilité de coordonner l'alerte et la réponse devant une situation sanitaire exceptionnelle (SSE) ou une crise sanitaire. En cas d'urgence sanitaire simple elle se tient informée.

Au titre de la coordination de l'alerte et de la réponse, elle informe la direction générale de l'agence et le centre opérationnel du ministère (CORRUSS/DUS/DGS).

Elle a la responsabilité de mettre en œuvre les organisations fonctionnelles nécessaires associant l'ensemble de l'agence à la gestion de ces SSE et crises.

Elle a la responsabilité de la préparation de la DAC à ces situations et pilote l'élaboration des doctrines, des processus, des outils et procédures, des formations et exercices.

DESCRIPTION DU POSTE

| | |
|------------------|--|
| | <i>Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur de neutre.</i> |
| Missions | Sous l'autorité du responsable de l'unité de « Coordination Alerte et Crise », le chargé de mission participe à la coordination de l'alerte et la réponse devant y être apportée. |
| Activités | Il sera notamment amené à réaliser les activités suivantes, en collaboration avec les autres membres de l'équipe : <ul style="list-style-type: none">- Prise en charge des signalements (veille de la boîte mail, appels téléphoniques...),- Interface quotidienne avec les directions métiers en charge du traitement du signal ainsi qu'avec les partenaires extérieurs (ministère en charge de la santé, autres agences sanitaires),- Préparation, organisation et compte-rendu de réunions en lien avec la réponse aux alertes,- Rédaction de notes,- Participation aux cellules de crise et exercices- Contribution à la continuité des activités (relais à l'astreinte épidémiologique, outils mis à disposition des personnes en astreinte...) |
| | En cas de nécessité de service et notamment d'activités quotidiennes liées à des événements sanitaires, il pourra être amené à quitter son poste après 18 heures. |
| | L'agent pourra être amené à participer à d'autres projets. |
| | L'agent s'engage à solliciter une habilitation au secret de la défense nationale. |

PROFIL RECHERCHE

| | |
|---------------------------------|--|
| Niveau | Bac +3 |
| Diplôme | Professionnel de santé (cadre de santé, IDE, sage-femme, kinésithérapeute, administratif hospitalier) et Master en Santé publique ou en management de crises |
| Expérience | Expérience professionnelle souhaitée dans le champ de la veille et de l'alerte sanitaires ou dans la gestion de crises |
| Aptitudes et Compétences | <ul style="list-style-type: none">▪ Connaissance des partenaires du réseau national de santé publique▪ Connaissance de l'organisation du système de santé en France▪ Aptitude à travailler dans un contexte d'urgence▪ Esprit de synthèse et qualités rédactionnelles▪ Aptitude au travail d'équipe▪ Bonne maîtrise de l'anglais et du français▪ Pratique des logiciels bureautique, gestion de projet, organisationnel▪ Disponibilité (possibilité d'être mobilisé hors heures ouvrées pour une situation sanitaire exceptionnelle ou une crise) |

POUR POSTULER

Adresser les candidatures (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence de l'annonce par courriel :

recrut@santepubliquefrance.fr